

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 07 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU, Béatrice REDON

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean-Yves HINAULT, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Michaël BAUDET, Sébastien BOUL (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean BELLEC (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-08 **APPEL A PROJETS CITOYENS**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

Dans le cadre de son engagement en faveur de la participation citoyenne, la Ville de Langueux développe une pluralité d'outils permettant d'associer les citoyens à des projets de développement local.

Après de nombreuses rencontres citoyennes de quartiers qui ont été, et qui vont encore se dérouler prochainement, la création des comités de quartiers, la concertation engagée lors de l'Assemblée Générale de la population en 2022, la Ville de Langueux lance un appel à projets citoyens afin de favoriser et d'accompagner les projets participatifs et citoyens.

❖ **À qui s'adresse l'appel à projets citoyens ?**

Cet appel à projets citoyens s'adresse aux personnes résidant à Langueux, de plus de 16 ans. Le porteur de projet peut être une personne seule, ou un groupe constitué et défini. Les personnes de moins de 16 ans peuvent porter un projet, sous condition d'être accompagnées par un tuteur majeur.

Les projets ne peuvent pas être portés par des associations, ni par des collectifs, dont les intérêts seraient lucratifs, politiques, syndicaux ou défenseurs de droits.

❖ **L'intérêt des projets proposés et les thématiques**

Cet appel à projets citoyens est destiné à soutenir des projets d'intérêt général, non lucratifs, apolitiques et ayant un impact à moyen ou long terme sur le territoire de la Ville de Langueux. Les candidats doivent présenter un projet ayant un caractère concret et accessible au public. Les projets ont vocation à s'inscrire en complémentarité des politiques publiques déjà mises en œuvre par la collectivité.

La dimension participative doit être suscitée : le projet devant associer, de la manière la plus large possible, les habitants à la réflexion, à la conception, à la concrétisation ou au fonctionnement.

Les projets devront concerner les thématiques et/ou domaines suivants :

- Environnement et cadre de vie – Valorisation du patrimoine bâti, naturel
- Valorisation du territoire – Promotion touristique
- Solidarités - Lien social – Vie des quartiers

Les projets évènementiels à caractère sportif ou culturel seront exclus.

❖ **Financement des projets**

Une enveloppe globale de 10 000 € en 2023 sera attribuée à un ou plusieurs projets citoyens lauréats (au maximum trois projets), selon la nature et l'envergure des projets. Un plafond maximum est fixé à 5 000 € par projet.

Le sponsoring privé ou mécénat peut être envisagé dans le montage des projets et devra être précisé dans le dossier présenté.

❖ **Comité de pilotage**

Un comité de pilotage chargé de définir les critères de pré-sélection et de sélection des projets est défini et se compose comme suit :

- Richard Haas, Maire de Langueux
- Sylvie Guignard, Adjointe en charge de la Cohésion sociale, de la Santé et de la Dynamique Citoyenne
- Eric Toulgoat, Adjoint en charge de la Vie associative, Sportive et culturelle
- Guillaume Hamon, Adjoint en charge de l'Urbanisme, du Patrimoine et de la Sécurité
- Un représentant du groupe de l'opposition « Agir durablement pour Langueux »
- Un représentant du groupe de la minorité « Langueux en transition »
- Les services municipaux seront associés à titre consultatif.

Après une analyse juridique, financière et thématique, réalisée en parallèle par les services de la collectivité, le Comité de pilotage présélectionnera 10 projets (maximum) qui seront soumis au vote final par l'assemblée citoyenne, lors de l'Assemblée Générale de la population le 02/05/2023. A l'issue de cette dernière sélection, 3 projets maximum seront retenus.

❖ **Calendrier**

- 07/01/2023 > cérémonie des vœux à la population : annonce officielle du lancement prochain d'un appel à projets citoyens

- 07/02/2023 : validation des conditions de l'appel à projets citoyens et de la composition du Comité de pilotage par le Conseil Municipal
- 10/02/2023 : lancement officiel de l'appel à projets (conférence de presse de lancement) + mise à disposition des dossiers de candidatures
- Du 10/02/23 au 31/03/23 : réception des candidatures
- **31/03/2023 : date limite de réception des candidatures**
- 10/04/23 : pré-sélection des projets (10) par le Comité de Pilotage
- 02/05/23 : Assemblée Générale de la population et sélection des projets finalistes (3 au maximum)
- De mai à octobre : travail sur la conception des projets avec les porteurs
- Octobre 2023 : journée citoyenne > réalisation effective des projets

❖ **Plan de communication**

- 10/02/2023 : conférence de presse de lancement
- 10/02/2023 : lancement de la communication sur l'appel à projets citoyens sur les supports numériques Ville de Langueux et mise à disposition du dossier de candidature (en téléchargement et à l'accueil de la Mairie)
- 02/03/2023 : relance de la communication sur l'appel à projet citoyens dans les Brèves de Langueux + relance presse
- 21/03/2023 : Communication sur J-10 avant clôture
- Avril 2023 : communication sur AG population du 02/05/2023
- 03/05/2023 : communication presse des projets retenus

Au vu de ce qui a été exposé, **je vous propose** :

- d'acter la mise en œuvre de l'appel à projets citoyens selon les conditions décrites ci-dessus ;
- d'acter la composition du comité de pilotage ;
- de prendre note que le budget 2023 sera de 10 000 €
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération

Après échanges, Françoise HURSON est nommée représentante du groupe de l'opposition dans le comité de pilotage.

Il n'y aura pas de représentant du groupe de la minorité.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Christophe MINAUD).